

Conclusions du mois de février 2012

Le 04, entre la préparation de la soupe aux carottes et la vérification des comptes, malgré la panne de la connexion internet, nous avons travaillé dur en informatique ! Les enfants de Sonia avaient effacé des pilotes pour faire de la place... Son ordinateur est vieux et petit, mais, en nous y mettant à plusieurs, nous lui avons redonné une seconde jeunesse, du moins provisoirement.

Le 11, La vérification des comptes et la préparation de la soupe au céleri rave ont occupé toute la matinée. L'après-midi, une délégation a participé à la réunion des partenaires de Dinamo pendant que d'autres finissaient les calculs. La fin de la journée a été partagée entre le compte rendu et des discussions à propos de la réunion et les calculs... nous étions en face d'une différence de 81 centimes... Comme à plusieurs, « on est plus malin, c'est certain », après avoir revérifier les chiffres un par un, nous avons trouvé le problème ! Ouf ! Nous partions du principe que l'ordinateur ne se trompe pas. C'est faux ! Tout dépend du paramétrage... L'erreur venait des arrondis. Voilà que nous avons encore appris quelque chose...

Les 14 et 28 février, l'atelier théâtre a été animé par Simon Fiasse de la Compagnie Buissonnière. Nous avançons bien. Le groupe s'est agrandi depuis la nouvelle année. Les personnages prennent forme. Le travail d'écriture a commencé. C'est un travail collectif qui respecte les idées de chacun.

Le 17, la journée a été bien remplie : En plus de la soupe au chou qui a eu un vif succès, Christelle nous a fait préparer des crêpes à l'occasion du carnaval... C'était bon ! Après-midi, elle nous a sensibilisés à l'étiquetage des produits alimentaires. Nous avons analysé tout ce que l'on trouve sur les emballages. Nous avons découvert le sens parfois caché de ce qui y est inscrit en grand ou en tout petit... Un homme avertit en vaut deux ! Mais certains, un peu trop dans l'ambiance carnaval (ou guidés par des hormones déjà printanières), ont fait preuve d'un peu trop de turbulence... A l'évaluation, nous avons rassuré Christelle : Oui, le sujet nous intéresse. Oui, nous en voulons encore !

La longue journée s'est terminée par l'Assemblée Générale. Les participants non membres ont pu y assister en qualité d'observateurs. Le rapport moral et les comptes sont disponibles sur notre site web.

Le 24, la matinée a été consacrée à la cuisine pour certains, à la flânerie pour d'autres et à un peu des deux pour beaucoup. Il y a aussi ceux qui arrivent toujours juste avant le repas, en pleine forme, avec un grand besoin de conversation... Mais stop ! Ce n'est pas le moment : les casseroles exigent trop d'attention... Bon appétit !

Au menu, il y avait un velouté aux chicons, suivi de pâtes à la carbonara. Pour digérer, il y avait des oranges et un peu de bananes. Bien sûr, tout le monde voulait des bananes. « Bon, à l'avenir, plus d'orange, bananes pour tout le monde » Ah non ! Il y a tout de même des gens qui aiment les oranges... En plus, c'est en plein la saison, c'est le moment d'en manger ! Les bananes n'étaient pas chères non plus... Profitons-en pour faire le plein de vitamines. En cette fin d'hiver, c'est un atout contre la grippe, la déprime et la grisaille... Une petite tasse de café ?

L'après-midi a été consacré aux décisions, aux informations et à la réflexion, mais l'ambiance était buissonnière ! Cependant, entre les gazouillis des chuchotements, malgré la sourde oreille aux invitations militantes, nous avons tout de même décidé de partir en nombre à Namur pour aller voir le film « La Source des Femmes » de Radu Mihaileanu.

Même les informations sur l'actualisation des montants des prestations sociales n'ont pas ramené

les aînées dans le giron de la discussion, sauf quand il s'est agit des pensions : Elles n'ont pas manqué de faire remarquer que « ces chiffres-là », c'est pour ceux qui ont une carrière complète, pas pour celles qui ont consacré une partie de leur vie à élever leurs enfants !

Les chuchotements sont devenus un brouhaha contestataire : L'augmentation des prestations sociales ne couvre pas l'augmentation des prix. Même ceux qui travaillent ne s'en sortent plus ! On n'a jamais vu ça ! Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres. Pourquoi ?

- D'abord, parce qu'il y a de plus en plus de travailleurs à temps partiel,
- Ensuite, parce les loyers sont trop élevés,
- Parce que l'énergie ne cesse d'augmenter,
- Parce que les prix augmentent plus vite que les revenus et que quand on est tout juste, ça devient trop juste.

La grogne s'est renforcée :

- Et ceux qu'on oblige à travailler pour 1 euro de l'heure ? C'est quoi ça ? D'accord, ils touchent leur chômage, mais après, on dit qu'il y trop de chômeurs. Il faudrait savoir !
- Il vient d'où l'argent du chômage ?
- Des cotisations sociales payées par les travailleurs !
- Et des patrons...
- D'accord, mais les cotisations que le patron paie, c'est de l'argent gagné par le travail des salariés...
- Une partie du financement de la sécurité sociale qui vient de la TVA...
- Bon d'accord, mais ce n'est pas normal que ce soient le chômage qui paie des salaires à la place des employeurs... Ce n'est pas normal que des gens qui travaillent gagnent si peu : Le chômage ou le minimex plus un euro de l'heure, ça ne fait pas 1100 euros par mois pour un isolé. Avec le minimex, c'est encore moins : même pas 1000 euros !
- Celui qui refuse, on lui coupe le minimex.
- Non, ce n'est pas possible ! Le minimex, c'est un droit.
- Pas à Dinant : celui qui refuse le stage, il n'a plus droit au minimex, parce que maintenant, c'est le RIS, plus le minimex.
- Le RIS, c'est pour aider les CPAS à procurer du travail aux gens. La loi sur l'aide sociale n'a pas été supprimée. C'est un droit !
- Non ! Ils ont exclu Dylan*, le fils de Jacqueline* parce qu'il a refusé le stage. Maintenant, il ne touche plus rien. Il n'a pas payé son loyer depuis 5 mois. Il va être expulsé.
- Comment il a fait pour manger depuis tout ce temps ?
- Sa mère, qui est au minimex aussi, l'aide un peu, mais elle n'a pas grand chose. Il a été cherché des colis, mais là aussi, on lui a dit qu'il ne peut plus en avoir, parce sa mère en reçoit. C'est un colis par famille.
- C'est quoi, ça ? Ils ne vivent pas ensemble...
- Il a combien Dylan, 25 ans ?
- Oui.
- Qu'est-ce qu'il a fait alors ?
- Parfois X lui donne un peu de travail à 7,5 € de l'heure, en noir.
- Pufff !
- Oui, mais pourquoi, il n'a pas accepté le stage ?
- Pourquoi, on l'oblige à travailler en dessus du salaire minimum ?
- Faut aller voir le juge !
- Les gens comme nous, on ne va pas voir le juge. Ils le savent bien. Ils en profitent.
- N'est-ce pas ça qu'il faut commencer par changer ?
- C'est pas la peine, le juge ne sera jamais de notre côté.
- C'est le pot de terre contre le pot de fer !
- Je ne crois pas. Le juge, il n'est du côté de personne. Il est seulement du côté de la loi.
- Oui, mais la loi, elle n'est pas faite pour les gens comme nous...
- Est-ce la loi qui nous oublie, ou est-ce nous qui ne la sollicitons pas ? Pensons-y. Il y a matière à agir de ce côté-là...
- Qu'est-ce qu'on peut faire ?

- Par exemple, accompagner le plaignant dans ses premières démarches. Je l'ai déjà fait. A deux, on a du courage. Continuons ainsi. N'hésitez pas à demander de vous faire accompagner...

Pour nous remonter le moral, nous avons terminé l'après-midi en triant nos photos en vue de l'exposition, le 04 mai. Nous avons aussi opté aussi pour l'impression d'un album que nous pourrions éventuellement agrémenter tous ensemble de quelques commentaires dont voici un exercice :



Minou chéri,
Toi si doux,
Mon fidèle ami,
Ma douceur...
L'âme sœur...
Ah ! Si seulement tu étais humain...
Mon cœur ne serait plus errant !

* Prénoms d'emprunt

[Retour sur le site de Dominos LA FONTAINE](#)